Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-212901524-20251210-2025_68-DE

République Française
Département FINISTERE
Mairie de MOTREFF

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 décembre 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	12	14

Vote
Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Date de la convocation
05/12/2025

N° de la délibération
2025-68

L'an deux mille vingt-cinq le dix décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Motreff s'est réuni sous la présidence de Monsieur FÉAT Samuel, à la salle du conseil municipal de la mairie, lieu ordinaire de ses séances.

***Présents** : FÉAT Samuel, Maire, **Mmes :** BOULZENNEC Isabelle, TRANCHARD Rachelle, DANIEL Véronique, GLÉHEN Stéphanie, TANGUY Céline et **MM :** KERAVAL Dominique, LE NOUY Michel, GUILLEMOT Olivier, KERAVIS David, LANNEVAL Yoann et POIGNONEC Yannick.*

***Absents ayant donné procuration** : TRANCHARD Audrey à TANGUY Céline et THÉPAULT Christophe à POIGNONEC Yannick*

***Absent(s) :** néant*

Le quorum est atteint.

***A été nommé secrétaire** : Monsieur KERAVAL Dominique*

Approbation du procès-verbal

Rapporteur : Samuel FEAT

Le procès-verbal du conseil municipal du 15 Octobre 2025 a été transmis à l'ensemble des élus avant le conseil municipal.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, approuvent le procès-verbal de la séance du 15 Octobre 2025.

A Motreff, le 10 Décembre 2025

Le Maire,
Samuel FÉAT